

Arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville
et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Opération de stabilisation des falaises
au parc Frédéric-Back

Afin de poursuivre l'aménagement du parc Frédéric-Back, des travaux visant à stabiliser certaines sections des falaises seront entrepris prochainement. Dans certaines zones précises, le calcaire s'est effrité avec le temps et il donc est important de procéder à des travaux de sécurisation. Les travaux consistent principalement à écailler les zones fragilisées et, à certains endroits, procéder à un dynamitage de faible impact.



Lors du dynamitage, sur les lieux ou à proximité, des grondements et des vibrations pourront être ressentis pendant quelques secondes ou du bruit causé par les déflagrations pourra être entendu. Soyez assuré que toutes les mesures seront prises pour minimiser ces perturbations. De plus, l'entrepreneur s'assurera que la zone est sécuritaire avant chaque intervention.

Les travaux de dynamitage sont prévus les jours de semaine, du 11 mars au 12 avril 2019, entre 7 h à 17 h, à raison de 5 sessions maximales par jour.

Voici le déroulement de chaque session de dynamitage :

- 12 petits coups de sirène à titre d'avertissement
- Pause de 30 secondes
- Dynamitage (mise à feu)
- Un long coup de sirène pour indiquer la fin du dynamitage et que la zone est à nouveau sécuritaire

Prenez note que le parc demeurera accessible pendant les travaux. Cependant, la circulation pourrait être temporairement arrêtée sur certaines portions de la piste multifonctionnelle lors du dynamitage.

La Ville de Montréal vous remercie de votre collaboration.

Renseignements



Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le 311 en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par le **Service des grands parcs, du mont Royal et des sports**.

English version upon request

SERVICE DES GRANDS PARCS, DU MONT ROYAL ET DES SPORTS